

Informations aux apporteurs de déchets et intervenants extérieurs

recyclage et valorisation France
région Méditerranée

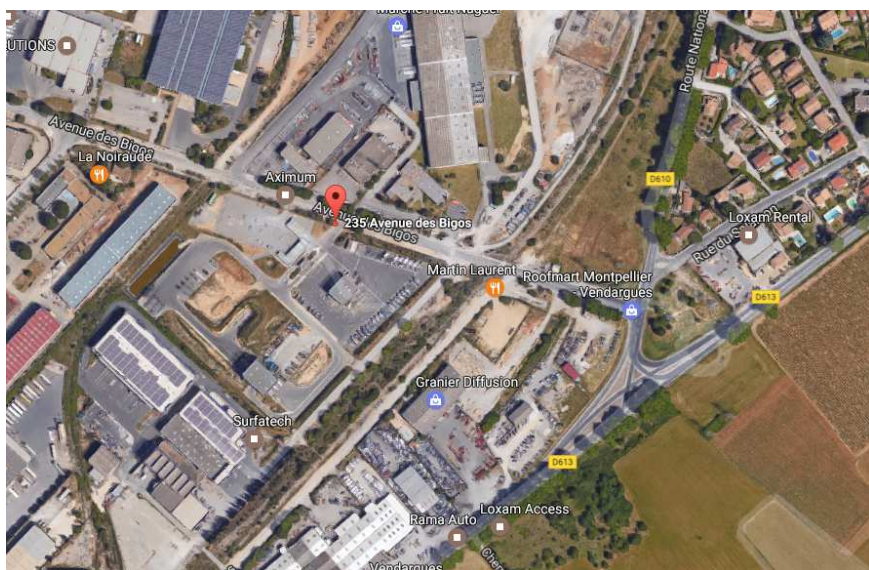


DECHETTERIE INDUSTRIELLE & CENTRE TRANSFERT de VENDARGUES

ZI du Salaison
235 av des Bigos
34740 Vendargues

Tél. 04 67 16 37 92
Fax. 04 67 16 37 98

Plan d'accès et heures d'ouverture



Horaires de réception des déchets Lundi au vendredi 6h30 à 17h

- 1 Sortie Autoroute A9, Vendargues
- 2 Prendre la direction Vendargues
- 3 2^{ème} rond-point 2^{ème} sortie
- 4 Passer le feu, tout droit (300 m)
- 5 Au rond-point tourner à droite puis au rond-point suivant tourner à gauche sur avenue des Bigos
- 6 Sur la gauche SUEZ n° 235

Cette installation est composée de 2 activités : **d'une déchetterie professionnelle et gros producteurs et d'un centre de transfert.**

Afin de limiter, ensemble, les risques pour l'environnement et la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes.

DECHETS ADMIS SUR LA DECHETTERIE

- Gravats
- Ferrailles
- Cartons / Papiers
- Bois
- Déchets Industriels Banals
- Déchets Verts
- Déchets Industriels Spéciaux
- Verre

DECHETS INTERDITS SUR LA DECHETTERIE

- **Ordures ménagères** -> Admis au transfert
- **Déchets activités de soin**
- **Pneumatiques**
- **Déchets pulvérulents**
- **Déchets explosifs**
- **Déchets radioactifs**

Le site se réserve le droit de refuser tout ou partie du chargement en cas de présence de déchets interdits.

1- RESPECT DES CONSIGNES ENVIRONNEMENTALES ET SECURITE


- En cas de stationnement prolongé, éteignez le moteur de votre véhicule
- Respecter la propreté des installations
- Limiter l'utilisation des avertisseurs sonores aux signalements de dangers
- Les chargements doivent être bâchés ou protégés à l'arrivée sur site
- La récupération est interdite
- Respecter le protocole de sécurité

2- RESPECTER LA PROCEDURE DE PESEE ET DE DECHARGEMENT:

- Sur le pont bascule d'entrée, communiquer les informations qui vous seront demandées (*nom, origine des déchets, etc.*)
- Respecter les consignes données par le personnel SUEZ
- Attention lors de vos manœuvres aux piétons, engins et véhicules présents dans la zone
- Procéder au déversement du chargement à l'endroit indiqué par le personnel SUEZ
- Sur le pont bascule de sortie, récupérer votre ticket de pesée et /ou procéder au paiement de la facture
- En cas de détection de radioactivité une procédure sera mise en œuvre, votre véhicule sera mis en isolement sur la zone prévue à cet effet


3- RESPECT DES CONSIGNES DE SECURITE

Recyclage et Valorisation Vendargues



Légende

- ↔ Sens de circulation
- Voie d'accès VL réservé personnel du site
- ||||| Zones piétonnes
- Déchetterie Professionnelle
- Accueil Pont bascule et Bureaux
- Zones de réception
- Zones de chargement et déchargement (Zones de manœuvres)
- Bâtiments d'exploitation
- Passerelle de débâchage
- Zones de stationnement
- Zone accès restreint
- Zone fumeur
- Point de rassemblement
- Cuve à gasoil




DANGER Risque de collision piétons
Circulation d'engins

Avenue de bigos

Entrée / Sortie

Consignes de sécurité

- Pour chaque vidage ou chargement, veuillez placer votre véhicule sur le pont bascule et vous présenter à l'accueil.
- Interdiction de vous déplacer à pied en dehors des zones piétonnes.
- Interdiction d'apporter du feu sous quelque forme que ce soit.
- Accès soumis à autorisation.



4- RESPECT D'AUTRUI :

Vous êtes tenu de respecter le personnel SUEZ et les usagers du site.

Les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamation ou outrages envers un membre du personnel SUEZ ou une tierce personne peuvent être punis par la loi conformément aux dispositions du code pénal.